

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES BÂTIMENTS ET DES COLLÈGES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/02

OBJET : Budget primitif 2010 : Travaux dans les collèges.

RÉSUMÉ : Le programme travaux dans les collèges bénéficie en 2010 d'une forte augmentation des crédits de paiement d'investissement avec 61,7 M€ en 2010 contre 48,4 M€ lors du budget primitif 2009.

L'avancement de neuf opérations majeures, dont les travaux sont actuellement en cours, explique essentiellement cette hausse importante. Le nombre d'études menées reste également élevé avec une douzaine de projets en phase de conception auquel je vous propose d'y intégrer, en 2010, les études de reconstruction du collège de l'Arche Guédon à TORCY.

Par ailleurs les études relatives aux réhabilitations du collège Jean-Baptiste Vermay à Tournan-en-Brie et de la demi-pension du collège Le Moulin à Vent à Thorigny-sur-Marne devraient s'achever cette année. Il convient, en conséquence, d'inscrire les opérations travaux correspondantes. Les autorisations de programme 2010 s'élèvent à environ 41,5 M€. Cette baisse est donc normale compte tenu du nombre important d'opérations lancées au cours des dernières années.

Globalement, l'effort en faveur des collèges est donc très important en 2010. Outre les opérations récurrentes, l'amélioration énergétique des bâtiments est initiée avec une première autorisation de programme de 3 M€.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent des programmes « Collèges publics / Constructions, extensions, réhabilitations », « collèges publics / Autres investissements » et « entretien des collèges ».

A – PROGRAMME « COLLEGES PUBLICS/CONSTRUCTION, EXTENSION, REHABILITATION »

I - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

I - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération | CP 2010 |
|--|-------------------------------|----------------|
| Extension de la préfiguration du collège Jacqueline de Romilly à Magny-Le-Hongre | 600 000 | 475 000 |
| Reconstruction du collège de l'Arche Guédon à Torcy - Etudes | 2 550 000 | 25 000 |
| Réhabilitation du collège Jean-Baptiste Vermay à Tournan-en-Brie-Travaux | 15 782 000 | 1 000 |
| Crédits d'études | 250 000 | 190 000 |
| Total de l'AP de dépenses 2010 | 19 182 000 | 691 000 |

Depuis plusieurs années, les communes du Val d'Europe mènent d'importants programmes immobiliers qui se traduisent par une forte augmentation démographique, notamment sur la commune de Magny-Le-Hongre. Ce phénomène impacte les effectifs scolaires des communes environnantes. Pour y répondre, la préfiguration du collège Jacqueline de Romilly à Magny-Le-Hongre a été livrée en 2008. Ce collège évolutif à 600 élèves permet d'accueillir aujourd'hui jusqu'à 400 élèves. Les prévisions des effectifs de la prochaine rentrée scolaire incitent à porter la capacité d'accueil de ce collège à 600 élèves dès cette année. C'est pourquoi, je vous propose la création de l'opération « **extension de la préfiguration du collège Jacqueline de Romilly à Magny-Le-Hongre** ». Enfin, le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du collège définitif devrait être notifié au cours du premier trimestre.

Par ailleurs, la conception et l'état des locaux du collège de l'Arche Guédon à Torcy ne correspondent plus aux besoins et aux attentes des utilisateurs. Le Département a donc inscrit à son programme prévisionnel des investissements la reconstruction de ce collège. Je vous propose, par conséquent, de créer une autorisation de programme de 2 550 000 € pour permettre le lancement du concours et des études de maîtrise d'œuvre de cette opération.

S'agissant de la réhabilitation du collège Jean-Baptiste Vermay à Tournan-en-Brie, les études de maîtrise d'œuvre devraient s'achever cette année. Je vous propose, en conséquence, l'inscription d'une autorisation de programme d'un montant de 15 782 000 € pour permettre les travaux de réhabilitation de ce collège.

Enfin, comme chaque année, la création de l'opération « crédits d'études » permettra de lancer les études de faisabilité portant sur des constructions, extensions et réhabilitations pour les opérations inscrites au programme prévisionnel des investissements qui ne disposent pas, pour l'instant, de ligne identifiée. Je vous propose, en conséquence, de créer l'autorisation de programme correspondante pour un montant de 250 000 €.

I - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

| Libellé de l'opération | Année de création | Montant de l'opération | CP 2010 |
|--|--------------------------|-------------------------------|----------------|
| Extension du collège André Malraux à Montereau | 2000 | 2 130 000,20 | 298 064,29 |
| Reconstruction du collège Louis Armand à Savigny-Le-Temple | 2000 | 13 586 118,53 | 1 383,27 |
| Reconstruction du collège René Goscinny à Vaires-sur-Marne | 2000 | 13 841 997,13 | 19 105,47 |
| Construction du collège à Serris | 2001 | 10 732 859,43 | 422,19 |
| Reconstruction du collège Parc Frot à Meaux | 2001 | 19 366 533,16 | 6 385 676,27 |
| Construction du collège Vasco de Gama à Saint-Pierre-Les-Nemours | 2002 | 12 430 270,89 | 4 564,26 |
| Construction du collège de Bussy-Saint-Georges | 2003 | 14 800 000,00 | 155 392,94 |
| Construction du collège Le Vieux Chêne à Chessy | 2003 | 16 500 000,00 | 53 040,11 |
| Réhabilitation du collège Paul Eluard à Montereau – Etudes et travaux | 2003 | 2 000 000,00 | 152 550,09 |
| Réhabilitation du collège Camille-Saint Saëns à Lizy-sur-Ourcq – Travaux | 2003 | 14 000 000,00 | 1 358 544,97 |
| Réhabilitation du collège Rosa Bonheur au Châtelet-en-Brie | 2003 | 8 967 616,19 | 80 750,00 |
| Réhabilitation du collège Gérard Philipe à Villeparisis – Etudes | 2004 | 2 000 000,04 | 179 609,17 |
| Réhabilitation du collège Paul Langevin à Mitry Mory – Etudes | 2004 | 2 130 000,00 | 208 749,17 |
| Réhabilitation du collège Jean-Baptiste Vermay à Tournan-en-Brie | 2004 | 2 600 000,00 | 49 485,86 |
| Reconstruction du collège de l'Arche Guédon à Torcy – Etudes | 2005 | 300 000,00 | 12 580,16 |

| | | | |
|---|------|---------------|----------------------|
| Travaux SEGPA Phase I | 2005 | 26 150 000,00 | 15 159,98 |
| Construction du collège Jacqueline de Romilly à Magny-Le-Hongre – Etudes | 2007 | 2 250 000,00 | 588 914,56 |
| Extension du collège André Malraux à Montereau –Travaux | 2007 | 18 500 000,00 | 7 147 216,46 |
| Extension/réhabilitation du collège Jean Campin à La Ferté Gaucher – Etudes | 2007 | 1 950 000,00 | 12 248,86 |
| Préfiguration du collège Jacqueline de Romilly à Magny-Le-Hongre | 2007 | 5 006 045,87 | 71 111,37 |
| Reconstruction du collège La Maillière à Lognes – Etudes | 2007 | 2 500 000,00 | 152 039,65 |
| Réhabilitation du collège Gérard Philipe à Villeparisis – Travaux | 2007 | 21 000 000,00 | 9 503 503,28 |
| Réhabilitation du collège Paul Langevin à Mitry-Mory – Travaux | 2007 | 19 500 000,00 | 8 506 867,17 |
| Réhabilitation du collège Paul Eluard à Montereau – Travaux | 2007 | 16 500 000,00 | 4 770 668,79 |
| Construction du collège de Vulaines-sur-Seine – Etudes | 2008 | 2 250 000,00 | 322 673,81 |
| Extension/ réhabilitation du collège Lucien Cézard à Fontainebleau – Etudes | 2008 | 1 550 000,00 | 34 543,67 |
| Reconstruction du collège La Mare aux Champs à Vaux-Le-Pénil – Etudes | 2008 | 1 700 000,00 | 17 100,00 |
| Construction d'un collège à Saint Germain-sur-Morin – Travaux | 2009 | 14 200 000,00 | 1 230 911,28 |
| Crédits d'études | 2009 | 150 000,00 | 2 936,42 |
| Reconstruction du collège La Maillière à Lognes – Travaux | 2009 | 18 960 000,00 | 63 524,00 |
| Total des CP 2010 | | | 41 399 337,52 |

En 2010, la majeure partie des crédits de paiement permettront la poursuite des travaux des opérations suivantes :

- La reconstruction du collège Parc Frot à MEAUX (6,39 M €)
- La réhabilitation du collège Camille-Saint-Saëns à LIZY-SUR-OURCQ (1,36M €)
- Extension du collège André Malraux à MONTEREAU-FAULT-YONNE (7,15 M €)
- Réhabilitation du collège Gérard Philipe à VILLEPARISIS (9,5 M €)
- Réhabilitation du collège Paul Langevin à MITRY-MORY (8,5 M €)
- Réhabilitation du collège Paul Eluard à MONTEREAU-FAULT-YONNE (4,77M €)

Par ailleurs, les travaux de construction du collège de Saint-Germain-sur-Morin (1,23 M €) devraient démarrer cette année.

Les études se poursuivent également en 2010 et notamment celles pour la construction des collèges de VULAINES SUR SEINE et de MAGNY LE HONGRE dans le cadre de sa version définitive.

Les autres opérations sont ajustées en fonction de leur avancement.

Le total des crédits de paiement 2010, pour le programme « Collèges publics/ constructions, extensions, réhabilitations », s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 42 090 337,52 € pour les dépenses d'investissement.

II - RECETTES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DE RECETTES 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération | CP 2010 |
|---------------------------------------|------------------------|---------------------|
| DDEC | 6 860 204,00 | 6 860 204,00 |
| Total de l'AP de recettes 2010 | 6 860 204,00 | 6 860 204,00 |

La loi a prévu pour les Départements une dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC), au titre de la compensation des charges transférées par l'Etat.

Depuis la loi de finances de 2008, il s'agit d'un prélèvement sur recettes de l'Etat. Cette enveloppe pour 2010 s'élève à 6 860 204 €.

B – PROGRAMME « COLLEGES PUBLICS/AUTRES INVESTISSEMENTS »

I - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

I - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération | CP 2010 |
|--------------------------------------|------------------------|------------|
| Acquisition de bâtiments démontables | 400 000,00 | 256 500,00 |
| Acquisition de terrains et bâtiments | 20 000,00 | 20 000,00 |

| | | |
|---|----------------------|---------------------|
| scolaires | | |
| Amélioration énergétique des bâtiments | 3 000 000,00 | 9 000,00 |
| Assurance/ Sinistres immobiliers collèges | 30 000,00 | 30 000,00 |
| Contrats de chauffage p3 collèges | 75 000,00 | 49 590,00 |
| Contrat d'études sécurité | 320 000,00 | 152 000,00 |
| Crédits divers | 73 023,60 | 27 523,60 |
| Etudes diverses | 73 050,00 | - |
| Mise en conformité ½ pension cuisine | 1 000 000,00 | 427 500,00 |
| Participation Département dépenses investissements Région Cités scolaires | 31 000,00 | 31 000,00 |
| Réhabilitation de la ½ pension du collège Le Moulin à Vent à Thorigny-sur-Marne – Travaux | 4 940 000,00 | - |
| Travaux dans les collèges | 10 239 350,00 | 2 774 350,00 |
| Travaux de sécurité dans les collèges | 1 567 000,00 | 477 000,00 |
| Travaux locatifs dans les collèges | 487 000,00 | 487 000,00 |
| Travaux sur immobilisations sinistrées | 100 000,00 | 42 750,00 |
| Total de l'AP de dépenses 2010 | 22 355 423,60 | 4 784 213,60 |

Acquisition de bâtiments démontables : 400 000 €. Cette opération est nécessaire pour acquérir, installer ou transférer des bâtiments démontables dans des établissements dont les effectifs évoluent rapidement.

Acquisition de terrains et bâtiments scolaires : 20 000 €. Cette opération correspond à l'acquisition des terrains d'assiette de plusieurs collèges.

Amélioration énergétique des bâtiments : 3 000 000 €. Cette opération permettra d'engager des travaux en vue d'améliorer la performance énergétique des collèges. Ces travaux concerneront prioritairement les installations thermiques et le remplacement de menuiseries extérieures.

Assurance/ Sinistres immobiliers collèges : 30 000 €. Le montant de cette opération correspond à l'évaluation pour 2010 des dépenses de réparations immobilières consécutives à des sinistres dans les collèges.

Contrats de chauffage p3 collèges : 75 000 €. Il s'agit, comme les années précédentes, d'honorer les redevances des contrats p3 passés à titre expérimental sur 11 collèges.

Contrats d'études sécurité : 320 000 €. Cette opération récurrente concerne la passation de contrats obligatoires en matière de sécurité incendie et notamment le contrôle périodique des installations de gaz, d'électricité ou d'ascenseur. Elle intègre également d'autres contrôles périodiques portant sur les matériaux amiantifères ou les équipements sportifs

Crédits divers : 73 023,60 €. Cette opération permet de financer des diagnostics divers (thermiques, réseaux...) dans les collèges.

Etudes diverses : 73 050 €. Cette opération, qui vous est proposée chaque année, permet de lancer tout type d'études ou des levés dans les collèges existants.

Mise en conformité demi-pension cuisine : 1 000 000 €. Cette opération permet d'effectuer des travaux de conformité dans certaines cuisines à la suite des audits réalisés en 2009 dans les demi-pension des collèges.

Participation Département dépenses investissement Région Cités scolaires : 31 000 €. Cette opération permet de financer, au titre d'une convention passée avec la région, la participation du Département aux dépenses d'investissement de la cité scolaire François Couperin à Fontainebleau.

Réhabilitation de la demi-pension du collège Le Moulin à Vent à Thorigny-sur-Marne : 4 940 000 €. Les études relatives à la réhabilitation de la demi-pension de cet établissement devaient s'achever en 2010. Je vous propose, en conséquence, d'inscrire une autorisation de programme de 4 940 000 € pour financer les travaux correspondants.

Travaux dans les collèges : 10 239 350 € qui se décomposent comme suit :

- 1 505 740 € pour les travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde des bâtiments et de leurs installations techniques. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;
- 6 683 610 € pour les travaux programmés dans les collèges. Ils correspondent aux travaux souhaités par les établissements ou nécessaires à la pérennité de l'ouvrage ;
- 1 000 000 € concernant l'expérimentation sur la programmation pluriannuelle des travaux. Cette expérimentation, portant sur sept collèges, a pour objet de lister les travaux nécessaires sur une période de 5 ans, de les chiffrer, de les prioriser et d'en débattre avec les conseils d'administration des collèges. Cette tranche sera abondée lors des prochains exercices ;
- 600 000 € pour les travaux dans les logements de fonction réalisés lors de l'arrivée de personnels logés par nécessité absolue de service à la suite des états des lieux. Seuls les logements des personnels logés par nécessité absolue de service sont éligibles à ce type de travaux ;
- 100 000 € pour les travaux dans les Unités Pédagogiques d'Intégration afin d'accueillir les collégiens en situation de handicap et les enseignants référents ;
- 100 000 € pour les travaux de chaufferie. Le Département va lancer un marché en 2010 pour la réalisation de travaux de chaufferie dans quelques collèges ;
- 100 000 € pour les travaux de menuiseries. Un marché a été lancé en 2009 pour la réalisation de travaux de menuiseries dans certains collèges du Département. Cette enveloppe permettra de financer la maîtrise d'œuvre ;
- 100 000 € pour les travaux permettant de lever les remarques du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).
- 50 000 € consacrés à des travaux d'accompagnement de l'opération de sécurisation des abords du collège menée par la Direction Principale des Routes.

Travaux de sécurité dans les collèges : 1 567 000 € qui se décomposent comme suit :

- 1 188 700 € pour les travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux de mise en conformité des équipements sportifs et des installations techniques (gaz, électricité, ascenseur, alarme désenfumage...) ou de travaux consécutifs aux commissions de sécurité ;
- 378 300 € pour les travaux programmés. Il s'agit des travaux de sécurité incendie ou anti-intrusion recensés annuellement auprès des chefs d'établissement et des services pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Travaux locatifs dans les collèges : 487 000 €. Le montant de cette opération correspond aux subventions accordées aux collèges pour leur permettre de réaliser quelques menus travaux d'entretien (peinture, carrelage...)

Travaux sur immobilisations sinistrées : 100 000 €. Les crédits correspondants permettent de réaliser les travaux consécutifs aux désordres couverts par les garanties dommages-ouvrages.

III – 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

| Libellé de l'opération | Année de création | Montant de l'opération | CP 2010 |
|--|-------------------|------------------------|--------------|
| Réhabilitation demi-pension Noisiel | 2002 | 1 295 816,64 | 2 796,82 |
| Réhabilitation demi-pension International à Fontainebleau | 2003 | 1 000 000,00 | 442 855,56 |
| Réhabilitation de la demi-pension du collège Mon Plaisir à Crécy-La-Chapelle | 2003 | 7 600 000,00 | 3 207 433,73 |
| Travaux de confortation collèges | 2003 | 4 200 000,00 | 120 790,31 |
| Travaux sur immobilisations sinistrées | 2004 | 105 000,00 | 6 963,97 |
| Consolidation des remparts du collège Lelorgne de Savigny à Provins | 2005 | 500 000,00 | 338 133,64 |
| Construction de préaux | 2005 | 1 200 000,00 | 90 000,00 |
| Courants porteurs en ligne | 2005 | 1 000 000,00 | 27 751,01 |
| Réhabilitation demi-pension | 2005 | 128 677,96 | 9 000,00 |
| Travaux dans les collèges | 2005 | 11 205 000,00 | 113 014,50 |
| Travaux de sécurité dans les collèges | 2005 | 2 175 000,00 | 8 898,36 |
| Collège George Sand à Crégy-Lès-Meaux – Aménagement de salles | 2006 | 950 000,00 | 100,00 |
| Collège provisoire La Maillière à Lognes | 2006 | 6 704 810,30 | 3 822,34 |
| Travaux dans les collèges | 2006 | 12 872 550,00 | 27 030,47 |
| Contrats d'études sécurité | 2007 | 380 000,00 | 9 493,14 |

| | | | |
|---|------|---------------|----------------------|
| Etudes diverses | 2007 | 350 000,00 | 1 319,83 |
| Réhabilitation de la demi-pension du collège Jean de la Fontaine au Mée-sur-Seine – Etudes | 2007 | 1 350 000,00 | 154 071,04 |
| Réhabilitation de la demi-pension du collège Léonard de Vinci à Saint-Thibault-des-Vignes – Etudes | 2007 | 500 000,00 | 19 251,14 |
| Réhabilitation de la demi-pension du collège Le Moulin à Vent à Thorigny-sur-Marne | 2007 | 750 000,00 | 224 134,91 |
| Réhabilitation de la demi-pension et de la SEGPA du collège Henri Wallon à Savigny-Le-Temple – Etudes | 2007 | 800 000,00 | 170 170,02 |
| Travaux dans les collèges | 2007 | 16 350 000,00 | 1 045 278,91 |
| Travaux de sécurité dans les collèges | 2007 | 2 150 000,00 | 89 354,44 |
| Contrats d'études sécurité | 2008 | 230 000,00 | 4 349,75 |
| Etudes diverses | 2008 | 700 000,00 | 72 427,23 |
| Réhabilitation demi-pension – Etudes | 2008 | 400 000,00 | 231 692,01 |
| Travaux dans les collèges | 2008 | 12 641 950,00 | 1 751 170,33 |
| Travaux de sécurité dans les collèges | 2008 | 3 291 500,00 | 234 516,10 |
| Acquisition bâtiments démontables | 2009 | 1 500 000,00 | 1 181,51 |
| Contrat de chauffage p3 collèges | 2009 | 75 000,00 | 7 650,00 |
| Contrats d'études sécurité | 2009 | 230 000,00 | 126 775,36 |
| Crédits divers | 2009 | 300 000,00 | 128 250,00 |
| Etudes diverses | 2009 | 150 000,00 | 85 500,00 |
| Réhabilitation de la demi-pension du collège Léonard de Vinci à Saint-Thibault-des-Vignes – Travaux | 2009 | 3 500 000,00 | 236 137,72 |
| Travaux dans les collèges | 2009 | 13 200 000,00 | 5 238 105,62 |
| Travaux de sécurité dans les collèges | 2009 | 2 120 000,00 | 532 158,80 |
| Travaux sur immobilisations sinistrées | 2009 | 100 000,00 | 22 500,00 |
| Total des CP 2010 | | | 14 784 084,57 |

Les crédits de paiement sont modulés en fonction de l'avancement prévisionnel des différentes opérations. On notera en particulier :

- La réhabilitation de la demi-pension du collège « International » à Fontainebleau : 442 855,56 € de crédits de paiement sont nécessaires pour poursuivre les travaux de réhabilitation de la toiture ;
- 3 207 433,73 € de crédits de paiement sont nécessaires à l'achèvement des travaux de réhabilitation de la demi-pension du collège Mon Plaisir à Crécy-La-Chapelle
- La consolidation des remparts du collège « Lelorgne de Savigny » à Provins : 338 133,64 € permettront de financer la collecte des eaux pluviales du collège et le raccordement au réseau public. Actuellement, les eaux pluviales sont gérées par infiltration et sont responsables des désordres sur les remparts.

Les études se poursuivent également en 2010 et notamment celles de la réhabilitation de la demi-pension du collège « Jean de la Fontaine » au Mée-sur-Seine (154 071,04 €), la réhabilitation de la demi-pension du collège « Le Moulin à Vent » à Thorigny-sur-Marne (224 134,91 €) et la réhabilitation de la demi-pension et de la SEGPA du collège « Henri Wallon » à Savigny-Le-Temple (170 170,02 €).

Par ailleurs, les crédits de paiement proposés pour un montant global de 8 034 554,86 € sur le programme « travaux dans les collèges » (millésimes 2007, 2008 et 2009) permettront la poursuite des travaux dans les collèges votés les années précédentes.

Les autres opérations récurrentes se réalisent, quant à elles, sur plusieurs exercices budgétaires. Les crédits de paiement proposés correspondent donc à la réalisation des travaux programmés votés les années précédentes.

Le total des crédits de paiement 2010, pour le programme « Collèges Publics/ Autres investissements » s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 19 568 298, 17 € pour les dépenses d'investissement.

C – PROGRAMME « ENTRETIEN DES COLLEGES »

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

I – 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération |
|--|-------------------------------|
| Entretien des collèges | 4 170 000 |
| Entretien des collèges sécurité | 1 050 000 |
| Total de l'enveloppe de dépenses 2010 | 5 220 000 |

Entretien des collèges : 4 170 000 € qui se décomposent comme suit :

- 1 805 800 € pour les travaux imprévisibles et urgents relevant de la section de fonctionnement.

- 1 114 200 € pour les travaux programmés relevant de la section de fonctionnement ;
- 800 000 € pour les logements de fonction. Il s'agit de travaux, relevant de la section de fonctionnement, réalisés dans les logements de fonction suite aux états des lieux effectués à l'occasion des mutations des personnels logés par nécessité absolue de service. Seuls les logements occupés par des personnels logés par nécessité absolue de service sont éligibles à ce type de travaux ;
- 200 000 € pour l'entretien des espaces verts ;
- 100 000 € consacrés à la location de bâtiments démontables ;
- 150 000 € pour l'achat de matériel nécessaire au fonctionnement des équipes mobiles d'agents techniques (ex-EMOP).

Entretien des collèges sécurité : 1 050 000 € qui se décomposent comme suit :

- 812 000 € de travaux sécurité imprévisibles et urgents relevant de la section de fonctionnement ;
- 238 000 € de travaux de sécurité programmés relevant de la section de fonctionnement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2010,

Les propositions d'inscriptions de crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil Général

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/02 des rapports soumis à la commission
n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : MME DELESSARD
Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. TURBA
Commission n° 7 - Finances

Séance du 1^{er} Février 2010

OBJET : Budget primitif 2010 : Travaux dans les collèges.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 – Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Sur le programme «collèges publics/construction, extension, réhabilitation ».

Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération |
|--|-------------------------------|
| Extension de la préfiguration du collège Jacqueline de Romilly à Magny-Le-Hongre | 600 000 |
| Reconstruction du collège de l'Arche Guédon à Torcy - Etudes | 2 550 000 |
| Réhabilitation du collège Jean-Baptiste Vermay à Tournan-en-Brie – Travaux | 15 782 000 |
| Crédits d'études | 250 000 |
| Total de l'AP de dépenses 2010 | 19 182 000 |

Sur le programme «collèges publics/Autres investissements ».

Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération |
|---|-------------------------------|
| Acquisition de bâtiments démontables | 400 000,00 |
| Acquisition de terrains et bâtiments scolaires | 20 000,00 |
| Amélioration énergétique des bâtiments | 3 000 000,00 |
| Assurance/ Sinistres immobiliers collèges | 30 000,00 |
| Contrats de chauffage p3 collèges | 75 000,00 |
| Contrat d'études sécurité | 320 000,00 |
| Crédits divers | 73 023,60 |
| Etudes diverses | 73 050,00 |
| Mise en conformité ½ pension cuisine | 1 000 000,00 |
| Participation Département dépenses investissements Région Cités scolaires | 31 000,00 |
| Réhabilitation de la ½ pension du collège Le Moulin à Vent à Thorigny-sur-Marne – Travaux | 4 940 000,00 |
| Travaux dans les collèges | 10 239 350,00 |
| Travaux de sécurité dans les collèges | 1 567 000,00 |
| Travaux locatifs dans les collèges | 487 000,00 |
| Travaux sur immobilisations sinistrées | 100 000,00 |
| Total de l'AP de dépenses 2010 | 22 355 423,60 |

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

